

BARÈME D'HONORAIRES

Barème en vigueur le : 25.04.2024

TRANSACTION

> Biens à usage d'habitation

- Jusqu'à 200 000 €* 6 %^{TTC}
- Au delà de 200 001 € 5 %^{TTC}

> Immeuble

Forfait de 10 000 €^{TTC}
(+ 3 000 €^{TTC} / lot d'habitation supp.)

> Parking

Forfait de 2 000 €^{TTC}

*Avec un minimum
de 6 000 € TTC

GESTION LOCATIVE

Habitation

- > Jusqu'à 399€ CC / 9%^{TTC}
- > De 400 à 499€ CC / 8%^{TTC}
- > De 500 à 599€ CC / 7%^{TTC}
- > Au-delà de 600€ CC / 6%^{TTC}

LOCATION

PART PROPRIÉTAIRE

> Mise en location 8,00€^{TTC} / m²

- Visites
- Constitution des dossiers
- Signature du bail

> État des lieux 3,00€^{TTC} / m²

> Supp. meublé 150,00€^{TTC}

> Colocation (par chambre) 300,00€^{TTC}

> Parking 120,00€^{TTC}

PART LOCATAIRE*

> Mise en location 8,00€^{TTC} / m²

- Visites
- Constitution des dossiers
- Signature du bail

> État des lieux 3,00€^{TTC} / m²

> Colocation 300,00€^{TTC}

> Parking 120,00€^{TTC}



GARANTIE LOYERS IMPAYÉS

à partir de 3%^{TTC} des loyers CC

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS SERVICES

après de votre agence, notre équipe se tient à votre entière disposition pour échanger avec vous sur votre projet et vous accompagner dans sa concrétisation.

* Les honoraires de ventes à la charge du vendeur. Aucune somme ne sera due avant la conclusion définitive de la transaction.

BARÈME D'HONORAIRES DES LOCAUX PROFESSIONNELS

Barème en vigueur le : 01.10.2022

TRANSACTION

- Jusqu'à 99 999 € / **10%** TTC
- De 100 000 € à 299 999 € / **8%** TTC
- Au delà de 300 000 € / **6%** TTC

* Les prix indiqués sont net vendeur

GESTION LOCATIVE

- Jusqu'à 20 000 € HT/HC / **8%** HT
- De 20 001 à 40 000 € HT/HC / **7%** HT
- Au delà de 40 001 € HT/HC / **6%** HT

* Du montant du loyer annuel HT/HC

LOCATION

PART PROPRIÉTAIRE

▸ Mise en location

- Visites
- Constitution des dossiers
- Signature du bail
- Etat des lieux

▸ Montant du loyer annuel HT/HC

De 0 à 20 000 € HT/HC	15%
De 20 001 à 40 000 € HT/HC	12,5%
Au delà de 40 001 € HT/HC	10%

* Du montant du loyer annuel HT/HC

PART LOCATAIRE

▸ Mise en location

- Visites
- Constitution des dossiers
- Signature du bail
- Etat des lieux

▸ Montant du loyer annuel HT/HC

De 0 à 20 000 € HT/HC	15%
De 20 001 à 40 000 € HT/HC	12,5%
Au delà de 40 001 € HT/HC	10%

* Du montant du loyer annuel HT/HC



RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS SERVICES

après de votre agence, notre équipe se tient à votre entière disposition pour échanger avec vous sur votre projet et vous accompagner dans sa concrétisation.

* Les honoraires de ventes sont partagés entre vendeur et acquereur à hauteur de 50% chacun. Aucune somme ne sera due avant la conclusion définitive de la transaction.